


# SOCIOLOGIE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES

 Niveau  
d'étude  
BAC +4

 ECTS  
2 crédits

 Composante  
EDS - Institut  
d'administration  
économique  
et sociale  
(IAES)

 Volume  
horaire  
19,5h

 Période de  
l'année  
Printemps

**plugin.odf:CONTENT\_PROGRAM\_TAB01\_TITLE** **PRESENTATION PLUS COMPLETE**

## Description

Sociologie des relations professionnelles

Cours optionnel sans TD M1 AES – Second semestre

Sylvie Contrepois

## RESUME

Le cours de sociologie des relations professionnelles propose des clés de lecture pour comprendre les rapports coopératifs et/ou conflictuels qui se nouent entre les trois principaux acteurs clés – les organisations patronales, les organisations syndicales de salariés et l'Etat – intervenant dans la fixation des conditions d'emploi des salariés. Nous étudions le cadre formel de ces relations (notions de représentativité, de liberté syndicale) et la façon dont les acteurs se l'approprient et le négocient. Nous abordons également les différents types de conflits du travail et leur mode de résolution, ainsi que le fonctionnement des institutions représentatives du personnel. Nous abordons, enfin, le positionnement des acteurs sociaux sur des dimensions clés de la relation salariale : emploi, salaires, retraites, discriminations au travail, santé et conditions de travail.

## Contenu du cours

Le cours de sociologie des relations professionnelles propose des clés de lecture pour comprendre les rapports coopératifs et/ou conflictuels qui s'établissent entre les trois principaux acteurs clés – les organisations patronales, les organisations syndicales de salariés et l'Etat – intervenant dans la fixation des conditions d'emploi des salariés.

Les deux premières séances abordent le cadre formel de ces relations et la façon dont les acteurs se l'approprient et le négocient. Nous nous arrêtons notamment sur les notions de représentativité et de liberté syndicale.

Un ensemble de séances sont ensuite consacrées aux différentes modalités d'expression des intérêts des parties, principalement au sein de l'entreprise. Nous étudions notamment les différents types de conflits du travail et leur mode de résolution ainsi que le fonctionnement des institutions représentatives du personnel. Ces dernières ayant connu une réforme majeure de leur structuration et de leur fonctionnement, avec la mise en place des Comités Sociaux et Economiques (CSE) à partir de 2018, nous consacrons une séance complète à l'analyse des conséquences de cette réforme.

Plusieurs séances, enfin, proposent un examen détaillé du positionnement des acteurs sociaux sur des dimensions clés de la relation salariale : l'accès à l'emploi, la fixation des salaires, les conditions de départ en retraite, la lutte

contre les discriminations au travail, la prise en compte des questions de santé et l'amélioration des conditions de travail.

Les séances s'articulent autour de la lecture de travaux de recherche réalisés par des spécialistes du champ des relations professionnelles, sociologues mais aussi politologues, historiens ou économistes. Ces travaux présentent des résultats d'enquêtes récentes.

### **Evaluation**

Bien que le cours soit sans TD, des modalités optionnelles de contrôle continu y sont proposées. Il peut s'agir d'exposés sur les textes étudiés ou d'un journal relatant et analysant le développement d'un conflit majeur ou d'une négociation structurante.

L'examen final porte sur une analyse de texte et nécessite une bonne maîtrise des concepts et notions vus en cours.

### **Perspectives**

Le cours de sociologie des relations professionnelles propose un cadre de réflexion et des outils qui pourront être mobilisés ultérieurement dans l'exercice de différentes professions, par exemple : expert.e en matière de santé au travail ou en matière de politique sociale de l'entreprise ; chargé.e de mission au sein des organismes paritaires ; journaliste spécialisé.e ; responsable des relations sociales au sein d'une DRH ; chercheur.e.